

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du	30 mars 2023	à	19h00
-----------	---------------------	---	--------------

<i>N° délibération</i> D2023-03-03	<i>Date de convocation</i> 24 mars 2023	<i>Date d'affichage</i> 24 mars 2023
--	---	--

<i>Nombre de conseillers</i>				
<i>En exercice</i> 13	<i>Présents</i> 12	<i>Absente exc.</i> 1	<i>Absent</i>	<i>Votants</i> 13

<i>Etaient présents</i>		
M. WOLLJUNG Serge	M. FALLITTO Giovanni	M. BOULANGE Philippe
M. MULLER Jean-Marie	M. GIRARD Guy	Mme KRÄWER Alice
Mme MARTIGNON Sonia	Mme CAISSUTTI Claudie	
M. POINSIGNON Gilles	M. MARTIN Michel	
Mme LUBNAU Dominique	Mme WAGNER Mirèse	

<i>Était absente excusée</i>	
Mme PECYNA Carole	Pouvoir à Mme MARTIGNON Sonia

Objet :	Création du budget lotissement « Clos Saint Arnould »
---------	--

VU le Code Général du Code des Collectivités locales (CGCT) ;

VU l'instruction du budget M57 ;

VU la délibération du 14 octobre 1988 approuvant l'achat de terrains en vue de l'implantation d'un nouveau cimetière ;

VU l'arrêté 2011-DDT/SAB/PAU-N°6 du 26 avril 2011 approuvant la carte communale de Silly-sur-Nied ;

CONSIDERANT le projet d'aménagement d'un lotissement sur les parcelles cadastrées section 1 n° 216, 228, 308 et 1 ;

Monsieur le Maire propose la création d'un budget annexe dénommé « Clos Saint Arnould » relatif à l'aménagement d'un lotissement sur les parcelles cadastrées section 1 n° 216,228,308 et 1

Le budget lotissement « Clos Saint Arnould » est assujetti à la TVA.

Le Conseil Municipal, après délibération avec 12 voix pour et une abstention :

- **VOTE** la création du budget annexe dénommé « Lotissement Clos Saint Arnould » relatif à l'aménagement de ce lotissement.
- **DECIDE** que toutes les recettes et dépenses relatives à ce service seront inscrites à ce budget annexe 2023.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait à Silly-sur-Nied, le 30 mars 2023
Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied



Signature et cachet